

# **Territoires et Décrochages Scolaires (TEDS)- CREN**

*Université de Nantes, campus  
Tertre, Faculté de Droit*

**30 et 31mai, 1 juin 2018 - Nantes**

# **Améliorer la lutte contre l'échec en FLE/FLS pris pour facteur aggravant le décrochage scolaire en Tunisie**

## **L'exploitation des erreurs lexicales intra-linguales et interlinguales**

**Amel FTITA** Ecole doctorale : DISEMEF/ECOTIDI.  
Université Virtuelle. ISEFC. Tunis

# PLAN

## Etat des lieux

- **1.** Le décrochage scolaire en Tunisie à l'heure actuelle : données chiffrées et dernières initiatives
- **2.** De l'échec en FLE/FLS à l'échec scolaire en Tunisie

## Expérimentation

- **3.** L'absence de la compétence lexicale et l'échec en FLE/FLS
  - **4.** Le statut de l'enseignement lexical dans les manuels scolaires
- **5.** Interprétations des résultats et perspectives.

# INTRODUCTION

- La problématique du décrochage scolaire pensé d'un point de vue disciplinaire et didactique : la didactique du lexique.
- L'échec en FLE/FLS pris pour facteur aggravant la déscolarisation.
- L'impact psychologique de cet échec sur le désengagement scolaire.

# Deux questions majeures

- **Quelles sont les causes majeures de l'échec en FLE/FLS ?**
- **Quelles solutions éventuelles peut-on préconiser à la lumière de cette étude pour améliorer la lutte contre l'échec en cette langue et le décrochage scolaire chemin faisant ?**

# Deux hypothèses majeures

- L'échec en FLE/FLS s'expliquerait en grande partie par l'absence de compétence lexicale chez les lycéens traduite par leurs erreurs lexicales de différentes natures.
- Le statut minime alloué à l'enseignement du lexique dans le curriculum de français par la politique linguistique aurait un impact négatif sur l'acquisition longitudinale de la compétence lexicale.

**Etat des lieux**

# Le décrochage scolaire en Tunisie à l'heure actuelle : données chiffrées et dernières initiatives

- D'après les statistiques du ministère de l'éducation, plus de **100 000** élèves du primaire et du secondaire abandonnent l'école chaque année.
- D'après l'étude **OOSCI** lancée en 2014 par l'UNICEF et l'institut de statistique de l'UNESCO **55.000** sont scolarisés mais se trouvent en risque de décrochage.



▪ En **2016**, le ministère de l'éducation a lancé avec le soutien de l'UNICEF une campagne nationale de sensibilisation intitulée : « **L'école récupère ses enfants** ».

En novembre **2017**, plusieurs ministères tunisiens ont manifesté leur volonté d'unir leurs efforts afin de prévenir le décrochage scolaire et **d'encourager le retour des jeunes décrocheurs aux rangs de la scolarité.**

▪ Les résultats d'un projet mené par l'association « Citoyens de Gafsa » intitulé « Filles actives à Gafsa et à Kasserine » pointent du doigt la pédagogie uniforme, les programmes trop chargés et inadaptés, l'absence de loisirs et de motivation.

▪ Ces facteurs représentent **44%** des motifs d'abandon scolaire chez cette population cible.

▪ **Selon ces indices l'école et le cadre éducatif en général sont les premiers responsables de cet échec.**

# De l'échec en FLE/FLS à l'échec scolaire en Tunisie

- Le français en Tunisie a un statut formel et sociolinguistique spécifique : **FLE/FLS**. M. Miled (1991).
- Il ne s'apparente ni à une LM ni à une LE à part entière.
- **Sur le plan officiel**, le français en Tunisie est partiellement une langue de scolarisation à côté de l'arabe classique. Il a **un coefficient important** et représente l'une des matières de base enseignée.
- **Sur le plan sociolinguistique**, le degré d'exposition à la langue française est marqué par la variabilité et la disproportion que conditionnent les contextes géographiques et socioculturelles hétérogènes.

# Un bilinguisme avantageux

- Deux grandes orientations des réformes du système éducatif tunisien : **celles qui priorisaient le bilinguisme et celles qui se concentraient pour des raisons politiques et identitaires sur le monolinguisme arabe.**
- Le locuteur bilingue est doté d'une certaine **flexibilité et élasticité cognitives**. Il est plus ouvert aux autres modes de réflexion, plus créatif et surtout moins cartésien dans ses opinions et idées.
- Toute langue étrangère par sa nature **a moins de résonnance affective qu'une LM.**

▪ Dans le contexte éducatif tunisien, le rôle fédérateur du FLE/FLS à côté de la langue arabe dans le développement des capacités cognitives de l'apprenant s'explique par **la précocité de l'apprentissage** du français qui accompagne l'enfant dès l'âge de **8-9 ans** à l'instar de la LM.

▪ son acquisition intervient à un moment important de son évolution psychique.

▪ Une autre fonction motrice du FLE/FLS sur laquelle Miled s'attarde c'est qu'il représente à côté de la LM arabe un moyen **de structuration de la personnalité de l'élève tunisien et de développement de sa sensibilité et de son affectivité.**

# Les réformes de l'arabisation et l'école tunisienne en déroute

- Nous constatons que le changement du statut de FLE/FLS coïncidait avec les réformes de l'arabisation et se traduisait par les nouvelles fonctions qui lui étaient allouées.
- En s'arrêtant sur les incidences de ces mutations politico-économiques, l'on peut noter qu'elles ont donné naissance à des élèves déstabilisés et démunis sur les plans linguistique et cognitif.
- Ces réformes d'arabisation tunisienne ont donné lieu à des niveaux d'élèves de plus en plus modestes aussi bien qu'à une fréquentation très rare des bibliothèques aux lycées.

- Ces indicateurs angoissants ont mis en évidence des niveaux effondrés des apprenants tunisiens dans les langues et les mathématiques **(PISA 2015)**. Ils montrent que « le système éducatif est gangréné de la base au sommet.
- Toutefois, il faut avouer aussi que durant la période où les Tunisiens étaient bilingues, **l'enseignement tunisien était de qualité.**
- L'arabe classique hégémonique, de plus en plus renforcé à l'école n'a pas abouti à de bons élèves arabophones : les élèves continuent de se heurter à la fois à de grandes **difficultés en arabe classique, dans les matières scientifiques arabisées et dans celles francisées.**
- Ce qui paraît encore grave c'est que l'arabe classique enseigné à la place du français au cycle de base se révèle **rebutant** pour les élèves.

# Expérimentation



# L'absence de la compétence lexicale et l'échec en FLE/FLS

Nous adoptons **la conception large du lexique**, de la compétence et de l'erreur lexicales qui consiste à élargir la notion de la sémantique lexicale aux dimensions morphosyntaxiques.

Richards définit également la compétence lexicale de manière large telle qu'elle est proposée par Sylviane Granger et Guy Monfort en y intégrant à côté de **la connaissance logico-sémantique, la collocabilité, le registre de langue et le comportement syntaxique.**

**L'impact de cet élargissement du lexique fait que nombre d'erreurs qui étaient habituellement prises pour grammaticales sont en l'occurrence, considérées comme lexicales.**

Il est à noter aussi que l'erreur lexicale pourrait témoigner d'un déficit de performance ou de compétence : Daniel Coste(1971) distingue la dichotomie erreur de compétence/fautes de performance. Ahmed. Brahim (1994) distingue vraies erreurs / fautes occasionnelles.

# Méthodologie et corpus d'observation

- Notre corpus est composé de 60 textes produits par des bacheliers de sections diverses (lettres, sciences et techniques) de niveau faible en français.
- Notre choix de **l'analyse de l'erreur** comme cadre théorique s'explique par le grand intérêt des descriptions contrastives dans l'anticipation et la prédiction des difficultés lexicales influençant à leur tour l'acquisition du FLE/FLS.
- Nous nous sommes inspirée de **la lexicologie explicative combinatoire** dans la conception des typologies d'erreurs lexicales.

# Echantillon relevant de deux territoires divergents de la Tunisie

☐ Le Lycée Secondaire Ezzahrouni de Manouba, de la capitale Tunis

▪ Nord-est.

☐ Le Lycée Secondaire Bachir Khrayef de Nefta, d'El Djerid.

▪ Sud-ouest.

# Analyse des résultats : 482 erreurs

lexicales relevées dans les 60 textes rédigés analysés

❑ Les erreurs lexicales intra-linguales des apprenants: 60%

❑ Les erreurs lexicales interlinguales: 40%

- Elles englobent toutes les facettes des unités lexicales : les erreurs de sens (21%), de forme (40%) et de combinaison , c'est-à-dire de combinatoire syntaxique et de combinatoire lexicale ou de collocation (39%)

- Ce sont des infractions au code lexical du français sous l'influence du système lexical due au calque de la LM au niveau paradigmatique et au niveau syntagmatique.
- Elles sont dites erreurs d'interférence ou de sur-généralisation. EX: erreurs de genre, de collocations , de syntaxe, de sens, ...

# Le statut de l'enseignement lexical dans les manuels scolaires

- Les contenus lexicaux accordent peu d'intérêt à **la compétence lexicale** (entre autres **la compétence phraséologique** et collocationnelle) qui, de son côté, joue un rôle crucial dans la compréhension et la production de l'écrit et dans l'acquisition de la compétence communicative scripturale.
- L'activité lexicale est limitée, soit à **la thématique** et à la logique développées par les textes authentiques destinés à la lecture expliquée, soit au vocabulaire technique fondamental relatif à la lecture correcte et pertinente des supports iconographiques et des représentations figurées.
- Ce qui semble le plus négligé c'est **la fréquence des mots et des combinaisons des mots nécessaires à la pratique de la langue** par les apprenants.

Le degré de **l'exposition** de ceux-ci au vocabulaire fondamental dont ils ont besoin, et de leur **familiarisation** avec des mots essentiels pour la compréhension des textes littéraires (vocabulaire passif) et à la production écrite (vocabulaire actif), demeure raréfié et insignifiant.

L'enseignement du vocabulaire demeure dans l'ensemble **incident et occasionnel** : contenu minime des exercices proposés dans ces manuels qui ne s'apprêtent qu'à initier les apprenants à un apprentissage **ponctuel et non systématique** de certaines connaissances méta-lexicales.

**La mise en pratique** constante de ces notions-clés dans des énoncés fréquents et enrichissants semble négligée.

# Interprétation des résultats et perspectives

- Les erreurs lexicales intra-linguales commises par les lycéens tunisiens sont imputables d'abord, comme l'affirment Granger et Monfort (1994) et James (1998) à **des connaissances insuffisantes ou erronées des unités lexicales** qui sont de différents niveaux : le niveau lexico-grammatical, le niveau sémantique et le niveau combinatoire.
- Elles s'expliquent aussi par un problème de **confusion** due à des similarités formelles et à des proximités sémantiques entre deux ou plusieurs unités du FLE/FLS.
- Elles sont aussi dues à **un enseignement lexical peu systématique** et régulier mis en place dans le cadre formel.
- L'acquisition lexicale est reléguée à **l'arrière-plan** des intérêts et pratiques pédagogiques des enseignants.

- Etant donné que **la lexicologie explicative combinatoire** aborde le lexique dans ses différentes facettes et manifestations dans le discours, elle peut fournir un outil fort efficace pour l'enrichissement du répertoire lexical des apprenants et pour l'acquisition de la connaissance des propriétés combinatoires lexicales.
- Elle contribue au développement des **compétences scripturales** à partir des fonctions lexicales conçues sur l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique.
- Le recours à la **LM et à la traduction** pourrait être conseillé dans le cas des erreurs lexicales interlinguales, à condition de la mise en œuvre d'une approche comparative et différentielle des deux systèmes linguistiques permettant la facilitation et l'accélération de l'apprentissage du FLE/FLS tout en optimisant celui de cette langue première : **la didactique « intégrée » ou « convergente »** pourrait permettre une remédiation optimale aux erreurs de l'interférence et du calque abusif de l'arabe.



# Conclusion

**Le recours à l'arabisation en contexte éducatif tunisien ne s'est pas révélé avantageux ni compensatoire. Nous remarquons que beaucoup de familles aisées, convaincues du rôle capital de l'apprentissage du FLE/FLS dans la formation linguistique, intellectuelle, affective et socioculturelle de leurs enfants ont préféré les scolariser dans des établissements privés payants et dans des écoles de la mission française. Ce que nous trouvons aussi si alarmant, c'est ce hiatus qui ne cesse de se creuser entre les compétences linguistiques requises par le système de l'évaluation tunisien et la qualité de formation concrète subie sur le terrain pédagogique qui ne semble pas adaptée à toutes les strates du public scolaire.**

**Notre contribution consiste à soulever un nouveau défi autour de l'intérêt immédiat d'une réflexion didactique urgente qui cible le rôle crucial de la didactique du lexique dans l'optimisation de la réduction du taux du décrochage. Cette intervention est prioritairement fondée sur l'amélioration de la compétence lexicale conditionnant la réussite en FLE/FLS, mais aussi des pratiques pédagogiques du français sur lesquelles un enseignant avisé et bien formé pourrait agir efficacement.**

**Merci de votre  
attention**